

CCTA Certification atteste que le prestataire

EIRL HOEKMAN 16 Boulevard de Lattre de Tassigny 08200 SEDAN

N° DECLARATION D'ACTIVITE : 44 08 00558 08

est certifié par la société CCTA Certification selon les spécificités du référentiel fixé par le Décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de formation professionnelle et le Décret n°2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail ainsi que selon l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D.6319-1-1 du code du travail, le guide de lecture en vigueur du Référentiel National Qualité et du programme de certification Qualiopi des OPAC de CCTA Certification dans sa version en vigueur.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : L.6313-1-1° Actions de formation L.6313-1-4° Centre de formation d'apprentis

Le présent certificat est valide du 14/01/2022 au 13/01/2025 sous réserve de la réalisation de l'audit de surveillance.

Directrice Organisme Certificateur

CCTA Certification : 12 rue d'Hélios – 31240 L'UNION Tél : 00 33 (0)5 61 343 887 - contact@ccta-certification.fr - www.ccta-certification.fr